Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 034-213400377-20230615-D202339-DE

Ville de BOUJAN sur LIBRON

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES ARENES PHILIPPE CASTELBON-DE-BEAUXHOSTES

(Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15/06/2023)

Entre les soussignés :

- **D'une part,**

Monsieur Gérard ABELLA, Maire de BOUJAN SUR LIBRON, ou son représentant dûment habilité à signer,

- **D'autre part,**

Et _____

Demeurant _____

_____

Téléphone _____

- NATURE DATE ET HEURES DE L'UTILISATION (Animations culturelles, sportives, taurines, Gala, Concert, Repas….):

_____

- SECURITE :

L'utilisateur déclare avoir reçu copie du règlement d'utilisation des Arènes Philippe Castelbon-De-Beauxhostes qu'il déclare accepter.

- ASSURANCES :

Avant la remise des clefs, l'utilisateur doit remettre, sous peine d'invalidité de la présente convention, une attestation d'assurance responsabilité civile.

- RESPONSABILITES :

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur concernant les dispositions relatives à la sécurité, les nuisances sonores, les heures limites autorisées (**à savoir jusqu'à minuit ; sauf dérogation expresse accordée par Monsieur le Maire**), les interdictions légales. Il assure le bailleur d'un usage des arènes « en bon père de famille ».

- CONDITIONS PARTICULIERES :

De convention expresse, la municipalité se réserve le droit de réquisitionner les Arènes pour quelque cause que ce soit.

- CAUTION :

Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public de **800 Euros** est déposé et restitué en fin d'utilisation après état des lieux contradictoire.

- NETTOYAGE :

Nettoyage : **400 €** OUI ☐ NON ☐

L'utilisateur atteste avoir pris connaissance du cahier des charges spécifiques des Arènes validé par la Commission d'arrondissement de Béziers contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP en date du 3 juin 2019 et s'engage à suivre l'ensemble des prescriptions de ce dernier.

Fait à BOUJAN sur LIBRON, **le** ……

L'Utilisateur
(Faire précéder la signature de la Mention « Bon pour accord »

Le Maire
Gérard ABELLA

MAIRIE DE BOUJAN SUR LIBRON 34 Hérault